



KRAV MAGA CAEN

Section de Krav Maga affiliée à la FEKM RD

PHOTO

Fiche d'Inscription Saison 2023/2024

Partie réservée au bureau :

Dossier reçu le : / / 20..... Licence enregistrée

Mode de paiement : Espèces Chèque(s) – 1 2 (Nom :)

Partie à compléter par l'adhérent ou le responsable légal :

Nouveau Membre
Ancien Membre

⇒ N° de Licence FEKM-RD :
⇒ Grade :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Téléphone :

Email : (obligatoire)

Personne à joindre en cas d'urgence :

NOM / Prénom :

Téléphone :

Autorisation parentale ou tuteur légal (Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e) demeurant

..... agissant en qualité de père / mère / tuteur, autorise

..... à pratiquer le Krav Maga au club « Krav Maga Caen » pour

l'année 2023/2024.

Je joins à ce document :

- Un certificat médical de **moins de 3 mois** avec la mention « **Apte à la pratique du Krav Maga** » ou « **Apte à la pratique des Sports de Contact et d'Opposition** »
- Une photo d'identité
- La cotisation club **160€ 70 €** à partir de mars 2024
- Licence + Assurance 2023-24 de **33€ à payer obligatoirement sur le site www.krav-maga.net**
Club : « **14610 – KRAV-MAGA CAEN** »
(pour les anciens adhérents, nous contacter sur kravmagacaen@gmail.com pour récupérer le N° de licence FEKM)
- L'autorisation parentale (ou tuteur légal) complétée pour les mineurs (ci-dessus).

Tout autre matériel nécessaire à la pratique du Krav Maga (pantalon, matériel pugilistique et de sécurité individuel) reste à la charge du licencié.

CODE MORAL FEKM

Adhérent de la FEKM, je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve : d'honnêteté, de non agressivité, d'humilité, de respect de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs et de mes partenaires.

En outre, je m'engage à n'utiliser les techniques de Krav Maga exclusivement que pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle de mes proches.

Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité.

L'adhérent / le responsable légal s'engage par la signature de ce document :

- À prendre note que l'adhésion est définitive et qu'aucun remboursement ne sera fait et ce, quel que soit le motif.
- À respecter le **Code Moral FEKM** cité ci-dessus. Tout manquement ou écart de conduite grave, entraînera une exclusion temporaire ou définitive du club et/ou de la FEKM.

Fait à :

Signature : (responsable pour les mineur)

Porter la mention « Lu et Approuvé »

Le :